

## 80 observateurs électoraux de l'Union européenne attendus au Burundi

PANA, 22 avril 2015 Bujumbura, Burundi - L'Union européenne (UE) compte déployer, d'ici deux semaines, au Burundi 80 observateurs chargés de suivre de près et dresser un rapport sur le déroulement des élections générales qui sont prévues entre les mois de mai et août 2015 dans le pays, apprend-on de source diplomatique à Bujumbura. D'après le ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale, Laurent Kavakure, le déploiement en question a été décidé par la signature d'un protocole dans lequel la partie burundaise demanderesse des observateurs en question s'engage à leur garantir la sécurité voulue, la libre circulation sur tout le territoire national et l'accès aux différentes parties prenantes avant, pendant et après les élections.

Le processus électoral en est aujourd'hui dans la phase ultime de clôture des opérations de candidature pour les deux premiers scrutins à combiner qui porteront sur les municipales et les communales du 26 mai 2015. L'élection présidentielle suivra un mois plus tard et le déploiement de candidatures relatives à ce scrutin majeur doit avoir pris fin d'ici le 30 avril. Les élections communales vont à leur tour procéder à l'élection de nouveaux sénateurs et le marathon électoral de l'année sera consacré sur le choix de chefs de quartier et de colline qui sont les plus petites entités administratives de parfois dix ménages au Burundi. Les statistiques de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) font état d'un peu plus de 3,6 millions d'électeurs qui sont attendus aux urnes cette année, au terme d'un laborieux recensement électoral qui a maintes fois prolongé pour donner la chance à tous les Burundais en âge de voter de se faire inscrire entre les mois de novembre 2014 et mars dernier. La Ceni estime encore à quelque 60 millions de dollars américains, l'enveloppe globale des élections de 2015, contre un peu plus de 48 millions, lors des précédentes élections générales de 2010. L'Union européenne a versé dans le « basket funds » (panier des fonds des élections, directement géré par le Programme des Nations unies pour le développement) quelque huit millions d'euros, dont 80% de ce montant ont été versés d'ailleurs, selon le délégué de l'UE au Burundi, Patrick Spirlet. D'autres moyens sont des fonds propres du gouvernement burundais à concurrence de 48% de l'enveloppe globale des élections. Concernant toujours le suivi des différents scrutins par la communauté internationale, une Mission électorale d'observation des Nations unies au Burundi (Menub) a pris les devants et se trouve déjà à pied d'œuvre depuis le 1er janvier 2015. L'Union africaine (UA) est également sur le point de déployer une mission d'observation des élections qui se présente néanmoins dans un contexte sociopolitique et sécuritaire tendu par des controverses sans fin sur une probable troisième candidature du président sortant, Pierre Nkurunziza. Un congrès du Conseil national pour la Défense de la Démocratie/Forces de Défense de la Démocratie (Cnodd-Fdd, parti présidentiel) est annoncé pour le 30 avril avec à l'ordre du jour de s'entendre sur le meilleur candidat à présenter et mettre fin aux « spéculations politiciennes » qui ont déjà mené par deux fois dans la rue l'opposition et les organisations de la Société civile réunies dans un « mouvement pour Arusha » et contre l'idée d'un troisième chef de l'Etat sortant. Les opposants mettent en avant l'accord de 2000 à Arusha, en Tanzanie, pour la paix et la réconciliation nationale, qui n'accorde que deux mandats à tout chef d'Etat en exercice dans une philosophie politique visant à éviter l'usure du pouvoir.